SYNDICAT DE GESTION
DES EAUX DU VELAY

32, rue Hippolyte Malègue
Z.A. de Taulhac
43 000 LE PUY EN VELAY



AR Prefecture
043-254300916-20250325-20250325_01B-DE
Reçu le 08/04/2025

# COMITE ORDINAIRE DU 25 MARS 2025

## 1b -APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 29 JANVIER 2025.

**Délibération 20250325 – 1b**

**Le 25 mars 2025**, à Taulhac – Le Puy en Velay, les délégués des membres se sont **réunis à 17H30** sur convocation de Serge BOYER, Président en exercice.

**Titulaires présents :** GIRÈ Ludovic, CHORLIET Christian, FARGIER Jean Marc, BEAUTHEAC Christian, FLOURY Fabrice, DESSALCES Laurence, JOURDAN Laure, GENTES Laurent, LHERMET Michel, ROCHER Serge, ENJOLRAS Alain, LEYDIER David, ABRIAL Raymond, FLECHET Serge, MIDROIT Serge, BOYER Serge, FERRET André, DESSALCES Joel, RUEL Gilbert, MAISONNEUVE Denise, DELPY Xavier, PAULET Bruno

**Suppléants présents :** FERRET Frédéric, CHAIZE Fernand, VERDUN Nicole, MARTIN Pascal, BRUN Joel

**Absents ayants donné procuration :** CHAMBON Jean Luc

**Absents** : CHAMBON Roger, LIABOEUF Daniel, ROUDIL Aymeric, BESQUEUT Jean Louis, VEY Cedric,MARTEL Patrick, RIBES Xavier, GAUTHIER André, BRUCHET Lionel, BELIN Denis, MUGNIER Marie Laure, COUDERT Bernard, PA BIOU Michel, COLLANGE Christian, GAY Nicolas

**Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.**

Assistaient également à la réunion : TALON Cécile, BEAL Damien (SGEV)

Monsieur ROUX Lucien

SYNDICAT DE GESTION
DES EAUX DU VELAY

DEPARTEMENT DE HAUTE LOIRE

**SYNDICAT DE GESTION DES EAUX DU VELAY**

www.sgev.fr

AR Prefecture
043-254300916-20250325-20250325_01B-DE
Reçu le 01/04/2025

**1b -APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 29 JANVIER 2025.**

**Délibération 20250325 – 1b**

Monsieur le Président, propose l'approbation du procès-verbal du Comité Syndical "SGEV" du 29 JANVIER 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité

**- Approuve le procès-verbal de séance du 29 JANVIER 2025.**

Le secrétaire de séance

M. Jean Marc FARGIER

Pour extrait conforme

Le Président, Serge BOYER

Certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture de la Haute-Loire le

Le Président du SGEV,

AR Prefecture
043-254300916-20250325-20250325_01B-DE
Reçu le 03/04/2025

SYNDICAT DE GESTION
DES EAUX DU VELAY

DEPARTEMENT DE HAUTE LOIRE

SYNDICAT DE GESTION DES EAUX DU VELAY

www.sgev.fr

# PROCES VERBAL
# COMITE SYNDICAL EXTRA ORDINAIRE DU 29 JANVIER 2025

Le Comité syndical a été régulièrement convoqué le 22 janvier 2025, 16 délégués étaient présents, le quorum n'a pas été atteint, la séance s'est déroulée sans aucune prise de délibération. Le Comité sera convoqué en séance extraordinaire pour le 29 janvier 2025

**Séance du 29 janvier 2025 : Titulaires présents : Serge BOYER (Seneujols), Pierre GIBERT (Costaros), Alain ENJOLRAS (ST Etienne du Vigan)**

**Délibération n20250129-01 : installation du Comité** : L'absence de quorum est constatée mais il n'est pas nécessaire dans une séance extraordinaire. Monsieur Pierre Gibert est désigné secrétaire de séance et le PV du comité extraordinaire du 12 décembre 2024 est approuvé. Délibération approuvée à l'unanimité

**Délibération n°20250129-02 à délibération n°20250129-14 : Autorisation donnée au Président pour ester en justice, à titre individuel contre 13 requérants (Picard Marie Christine, Richaud Paul, Lhoste Michel, Roux Alain, Roux Yves, Roux Marc, Blivet Bruno, Gros Laurent, Machabert Laurent, Grégoire David, Ginhoux Noelle, Lhoste Christian et Peyrelon Alain) :**
Dans l'affaire des PFAC de Sumène, 13 abonnés, redevables de la PFAC de Sumène, liés aux travaux assainissement réalisés en 2018 sur la commune de ST Julien Chapteuil, ont porté réclamation devant le Tribunal administratif pour ne pas payer le titre émis par le syndicat. L'affaire a déjà fait l'objet de deux instructions devant les tribunaux, donnant raison au syndicat. L'avocat a demandé au SGEV de prendre une délibération individuelle pour chacun des requérants. Délibération approuvée à l'unanimité

**Délibération n°2050129-15 à délibération n°2025012-27 : Désignation de Maitre Aurélie Chambon pour défendre le syndicat contre les requérants de la PFAC de Sumène (Picard Marie Christine, Richaud Paul, Lhoste Michel, Roux Alain, Roux Yves, Roux Marc, Blivet Bruno, Gros Laurent, Machabert Laurent, Grégoire David, Ginhoux Noelle, Lhoste Christian et Peyrelon Alain) :**
De la même manière que l'avocat a demandé une délibération individuelle pour autoriser le Président à ester en justice contre les requérants de la PFAC de Sumène, l'avocat Maitre Chambon a demandé une délibération individuelle la désignant comme avocate pour défendre les intérêts du SGEV contre chacun des 13 requérants de la PFAC de Sumène. Délibération approuvée à l'unanimité

**Délibération n°20250129-28 : Convention d'adhésion au service retraite du Centre de Gestion** : C'est le centre de gestion qui assiste la collectivité dans la gestion et centralisation des informations pour le bon déroulement des instructions es dossiers des agents partants à la retraite. Il est proposé de reconduire cette convention avec le CDG43. Délibération approuvée à l'unanimité

**Délibération n°20250129-29 : Convention avec la Médiation de l'eau :** La Médiation de l'eau a pour but de proposer un règlement amiable des litiges relatifs à l'exécution des services publics de l'eau et de l'assainissement pouvant survenir entre un consommateur abonné et le gestionnaire de ces services, situé en France Métropolitaine et Outre-Mer. Le montant de l'abonnement sera de 290 € HT € euros pour 2025. Délibération approuvée à l'unanimité

AR Prefecture

043-254300916-20250325-20250325_01B-DE
Reçu le 03/04/2025